

ladie et des frais résultants de l'invalidité en matière de prestations complémentaires restent applicables par analogie, mais pour une durée maximale de trois ans, à compter de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale.

Pour des raisons de temps et d'opportunité, le Conseil d'Etat prévoit de faire usage de cette disposition transitoire et de le mentionner dans l'ordonnance d'exécution qu'il va adopter.

– Modifié selon les propositions de la commission (projet bis).¹

ART. 2^{bis}

La Commissaire. Cette abrogation se justifie par le fait que le canton n'a plus de compétence en matière des frais de loyers.

– Abrogé.

ART. 17 TITRE MÉDIAN ET AL. 1

La Commissaire. Il s'agit-là d'une simple adaptation à la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales.

– Adopté.

ART. 19

La Commissaire. Il s'agit-là d'actualiser la référence à la loi fédérale sur les prestations complémentaires

– Adopté.

ART. 2

La Commissaire. Le Conseil d'Etat fixe cette date d'entrée en vigueur, elle sera identique à la date d'entrée en vigueur de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, cela devrait être le 1^{er} janvier 2008, mais nous n'avons pas encore la confirmation officielle, donc il s'agit de deux lois qui entreront en vigueur simultanément.

– Adopté.

TITRE ET CONSIDÉRANTS

– Adoptés.

– La première lecture est ainsi terminée. Il est passé directement à la deuxième lecture.

Deuxième lecture

ART. 1 ET 2, TITRE ET CONSIDÉRANTS

– Confirmation de la première lecture.

– La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

– Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, tel qu'il sort des délibérations, par 82 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgeois (SC, PLR/FDP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collomb (BR, PDC/CVP), Coting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), Décaillet (FV, UDC/SVP), Dorand (FV, PDC/CVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Ganiot (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (.), Remy (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Rosier (GL, UDC/SVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel-H (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Zürcher (LA, UDC/SVP), Zurkinden (FV, ACG/MLB). Total: 82.

Elections

(Résultats des scrutins organisés en cours de séance)

Réélection du président du Tribunal de l'arrondissement de la Sarine

Bulletins distribués: 100; rentrés: 99; blancs: 5; nuls: 1; valables: 93; majorité absolue: 47.

Est élu *M. Bernard Uldry*, à Villars-sur-Glâne, avec 93 voix.

Réélection d'un vice-président du Tribunal de l'arrondissement de la Gruyère

Bulletins distribués: 99; rentrés: 97; blancs: 9; nuls: 2; valables: 86; majorité absolue: 44.

Est élu *M. Pascal l'Homme*, à Tatroz/Attalens, avec 86 voix.

Réélection d'un vice-président du Tribunal de l'arrondissement de la Gruyère

Bulletins distribués: 102; rentrés: 102; blancs: 23; nuls: 2; valables: 77; majorité absolue: 39.

Est élu *M. Michel Morel*, à Romont, avec 77 voix.

¹ Les propositions de la commission (projet bis) figurent en p. 1508.

Réélection d'un juge suppléant auprès du Tribunal de l'arrondissement de la Gruyère

Bulletins distribués: 104; rentrés: 94; blancs: 5; nuls: 1; valables: 88; majorité absolue: 45.

Est élu *M. Jean-Paul Ecoffey*, à Villars-sous-Mont, avec 88 voix.

Réélection d'un juge auprès du Tribunal de l'arrondissement du Lac

Bulletins distribués: 89; rentrés: 82; blancs: 4; nuls: 1; valables: 77; majorité absolue: 39.

Est élu *M. Roger Folly*, à Kleinbödingen, avec 77 voix.

Réélection du président du Tribunal de la Glâne

Bulletins distribués: 94; rentrés: 88; blancs: 18; nuls: 1; valables: 69; majorité absolue: 35.

Est élu *M. Michel Morel*, à Romont, avec 69 voix.

Réélection d'un vice-président du Tribunal de la Glâne

Bulletins distribués: 95; rentrés: 92; blancs: 12; nuls: 0; valables: 80; majorité absolue: 41.

Est élu *M. Pascal l'Homme*, à Tatroz/Attalens, avec 80 voix.

Réélection d'un vice-président du Tribunal de la Glâne

Bulletins distribués: 91; rentrés: 88; blancs: 17; nuls: 0; valables: 71; majorité absolue: 36.

Est élu *M. Philippe Vallet*, à Bulle, avec 71 voix.

Réélection d'un vice-président du Tribunal de la Glâne

Bulletins distribués: 91; rentrés: 89; blancs: 9; nuls: 0; valables: 80; majorité absolue: 41.

Est élu *M. Louis Sansonnens*, à Le Pâquier, avec 80 voix.

Réélection d'un vice-président du Tribunal de la Broye

Bulletins distribués: 91; rentrés: 87; blancs: 17; nuls: 0; valables: 70; majorité absolue: 36.

Est élu *M. Michel Morel*, à Romont, avec 70 voix.

Réélection d'un vice-président du Tribunal de la Broye

Bulletins distribués: 85; rentrés: 79; blancs: 2; nuls: 0; valables: 77; majorité absolue: 39.

Est élu *M. Nicolas Emery*, à Vuissens, avec 77 voix.

Réélection d'un juge suppléant auprès du Tribunal de la Broye

Bulletins distribués: 87; rentrés: 79; blancs: 4; nuls: 1; valables: 74; majorité absolue: 38.

Est élu *M. Gabriel Dougoud*, à Saint-Aubin, avec 74 voix.

- La séance est levée à 12 h 00.

Le Président:

Jacques Morand

Les Secrétaires:

Monica ENGHEBEN, *secrétaire générale*

Reto SCHMID, *secrétaire parlementaire*